

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 Mai 2017

Présents : Marie CHRISOSTOME, Michèle CROUHY, Christiane COSCAT, Stéphane DELRIEU, Florian GUILLAUME, Jean-Marie SALICIS, Benjamin SALICIS.

Absent ayant donné procuration : Jeanne ROUX qui a donné procuration à Michèle CROUHY

Absents excusés : Mme Monique MAURIN, M. Frédéric GOMEZ

La séance est ouverte à 20 heures. Le conseil désigne Michèle CROUHY comme secrétaire de séance.

Après lecture du compte rendu du précédent conseil municipal (13/02/2017), celui-ci est adopté à l'unanimité.

I. DELIBERATIONS :

1. Demande de subventions DETR 2018 « Atelier Technique » !

M. le Maire propose de demander une subvention au titre de la DETR 2018 concernant le projet de l'Atelier Technique. Le montant des travaux est estimé à 222 900€ HT, la subvention demandée serait de 40% soit : 89 160€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2. Demande de subvention FRAT 2017 « Atelier Technique » :

M. le Maire informe le conseil municipal que ces deux demandes de subvention peuvent se cumuler pour un même projet. La demande de subvention FRAT 2017 auprès de la Région serait de 30%, soit 66 870€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

3. Demande de subvention FRAT 2017 « Acquisition Mini Pelle » :

Une seconde demande de subvention FRAT 2017 peut être demandée. Cela concernerait cette fois le projet d'acquisition d'une mini pelle, pour un montant de 20 020€ HT (soit 12 000€ de subvention).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

4. Demande de subvention FODAC 2017 « Aménagement Place et Montée de la Mairie » :

M. le Maire propose de demander une subvention au Département au titre du FODAC 2017 pour ce projet. Coût de l'opération : 13 678.56€ HT, subvention FODAC de 8 800€.

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité.

5. Contrats de Mickael TECLES et Julie BAUDINO :

- TECLES Mickaël : Le CDD, arrivant à échéance le 31 Mai 2017, est reconduit jusqu'au 30 Octobre 2017 pour accroissement temporaire d'activité.
- BAUDINO Julie : Le CDD, arrivant à échéance le 30 Juin 2017, est reconduit jusqu'au 31 décembre 2017, à hauteur de 6hrs/semaine avec possibilité d'heures complémentaires.

Le Conseil Municipal accepte ses propositions à l'unanimité.

6. CA 2016 et affectation du résultat (BP Communal) :

Le Maire présente le CA 2016.

Les résultats de clôture sont :

Section de FONCTIONNEMENT : Excédent de 547 594.85€

Section d' INVESTISSEMENT : Excédent de 194 306.37€

M. le Maire sort et donne la présidence du vote à Mme COSCAT Christiane, doyenne d'âge.

Le Conseil municipal vote le CA 2016 et approuve l'affectation du résultat à l'unanimité.

7. CA 2016 et affectation du résultat (BP Eau Asst):

Le Maire présente le CA 2016.

Les résultats de clôture sont :

Section de FONCTIONNEMENT : Excédent de 4 836.93€

Section d' INVESTISSEMENT : Excédent de 191 936.30€

M. le Maire sort et donne la présidence du vote à Mme COSCAT Christiane, doyenne d'âge.

Le Conseil municipal vote le CA 2016 et approuve l'affectation du résultat à l'unanimité.

8. Compte de gestion 2016:

Le conseil municipal vote les comptes de gestion de M. le Trésorier, à l'unanimité.

9. Vote des Taux fiscaux 2017 :

M. le Maire propose de reconduire les mêmes taux sans augmentation :

- Taxe Habitation : 10.16%,
- Taxe Foncière bâti : 16.45%,
- Taxe Foncière non bâti : 30.64%

Le Conseil Municipal vote ces taux à l'unanimité.

10. Subventions aux Associations 2017 :

- Sté de Chasse de St Martin	650€
- Sapeurs Pompiers de Manosque	400€
- Restau du Cœur	500€
- Association Largo	150€
- Association Rêve d'enfants	400€
- Association la boîte à Musique	900€
	3 000€

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

11. BP 2017 (BP Communal):

Le Budget primitif 2017 est présenté pour un montant de dépenses et de recettes en fonctionnement de 882 876.85€ et en ce qui concerne la section d'investissement pour un montant de dépenses et de recettes de 731355.37€

Le budget primitif communal 2017 est adopté à l'unanimité.

12. BP 2017 (BP Eau & Asst) :

Le Budget primitif 2017 est présenté pour un montant de dépenses et de recettes en fonctionnement de 63 089.93€ et en ce qui concerne la section d'investissement pour un montant de dépenses et de recettes de 224 673.30€.

Le budget primitif eau et asst 2017 est adopté à l'unanimité.

13. SDE 04 changement de lieu du siège social :

Il y a changement des statuts du SDE, étant donné le changement du lieu de leur siège social. Il convient de délibérer pour ce changement d'adresse. Le nouveau siège social est « 5 Rue Bad Mergentheim 04 000 Digne les Bains ».

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

14. Adhésion à l'agence départementale :

Il y a lieu de reprendre une délibération pour l'adhésion pour un montant de 0€ à l'agence technique départementale. La CCHPPB adhérent pour l'ensemble des services.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

II. QUESTIONS DIVERSES :

- Concert OPUS : un concert sera proposé le Samedi 5 Aout 2017 (25 musiciens).
- Demande de rencontre de M. GINET Sébastien pour les élections législatives.
- Demande d'occupation de la salle des jeunes pour ateliers bricolage, convention à établir.
- Jean Marie SALICIS propose divers spectacles qui seront présentés à la prochaine réunion de la commission des fêtes.

Fin de séance à 23h40

